BAROMÈTRE

7

IMPULSION DU CRÉDIT : LE CRÉDIT BANCAIRE RATTRAPÉ PAR LA HAUSSE DES TAUX

Le relèvement des taux de la Banque centrale européenne, entamé en juillet 2022, commence à avoir raison de la vitalité du crédit bancaire au secteur privé dans la zone euro.

Les encours de prêts au secteur privé ont décéléré entre septembre (+7,0% en g.a.) et décembre 2022 (+5,3%). Leur croissance encore soutenue dissimule une très forte baisse de l'impulsion du crédit entre septembre et décembre 2022, d'une ampleur inédite depuis le printemps 2009¹. Cette baisse est particulièrement forte pour les sociétés non financières (SNF) mais l'impulsion demeure positive (+1,9 en décembre 2022) ; elle est plus modérée concernant les prêts aux ménages, pour lesquels l'impulsion est désormais négative (-0,1).

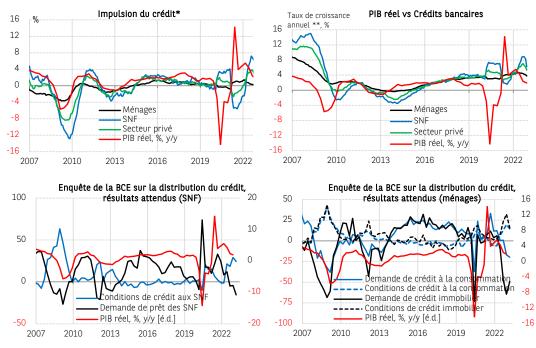
Les banques interrogées par la BCE entre le 12 décembre 2022 et le 10 janvier 2023 dans le cadre de sa *Bank Lending Survey* (BLS), publiée le 31 janvier, font état d'un resserrement des critères d'octroi pour toutes les catégories de prêts au quatrième trimestre 2022. Pour les entreprises, le resserrement est même le plus prononcé depuis la crise des dettes souveraines (2011). La demande de financements recule sous l'influence de la hausse des coûts d'emprunt et de la baisse de l'investissement. Concernant les ménages, les critères ont également été sensiblement resserrés au quatrième trimestre, mais un peu moins que ce qui était anticipé dans la précédente BLS. Ces évolutions, de même que le tassement de la demande, valent quel que soit l'objet du prêt (habitat, consommation). Le renchérissement du crédit, la faiblesse de la confiance des ménages et la détérioration des perspectives des marchés de l'immobilier en constituent les principaux facteurs explicatifs.

Pour le premier trimestre 2023, les banques interrogées anticipent une poursuite du recul de la demande de financement émanant tant des ménages que des entreprises, et prévoient un nouveau resserrement des critères d'octroi, du même ordre que celui rapporté au quatrième trimestre 2022.

Laurent Quignon

1 Abstraction faite de 2021, dont les évolutions sont brouillées par les mesures gouvernementales de soutien au financement en 2020)

IMPULSION DU CRÉDIT DANS LA ZONE EURO



* l'impulsion du crédit est mesurée comme la variation annuelle du taux de croissance annuel des prêts des IFM

** corrigés des titrisations

SOURCES : BCE, ENQUÊTE DE LA BCE SUR LA DISTRIBUTION DU CRÉDIT, BLS, CALCULS BNP PARIBAS

